

Créer un réseau en s'appuyant sur les centres de formation d'IDF

Recruter du personnel

- ✓ Créer un réseau de recrutement
- ✓ Mise à disposition d'agents

Mettre aux normes les accueils de loisirs

- ✓ Former les agents
- ✓ Former les jeunes

Pallier l'absentéisme

- ✓ Proposer un parcours
- ✓ Conventionnement

Améliorer les contenus

- ✓ Trouver les partenaires
- ✓ Faire du lien
- ✓ Valoriser les actions
- ✓ Proposer des contenus

Elever le niveau scolaire

- ✓ Nouvelles activités
- ✓ Relier les apprentissages et les activités de loisirs

Mettre en vie la ville, le village, les quartiers.

- ✓ Proposer des animations
- ✓ Animer les structures

Rendre l'art et la culture accessibles à tous

- ✓ Un lieu dédié
- ✓ Des spectacles
- ✓ Résidence d'artistes
- ✓ Eduquer le regard

Aider à la parentalité

- ✓ Animations famille
- ✓ Ateliers de réflexion

Favoriser la transmission

- ✓ Sénior, source de savoir
- ✓ Des lieux de rencontres



L'une des missions des services d'animation est de recruter, soit pour du long terme, soit pour des actions spécifiques, soit pour le remplacement de vos agents.

Les réseaux de recrutement dans l'animation sont restreints, et la recherche d'agents diplômés et/ou compétents sur certaines techniques d'animation n'est pas simple.

Nous proposons de vous mettre en lien avec les jeunes diplômés de chaque promotion de notre partenaire et ainsi étoffer votre réseau de recrutement.



Conventionné par le ministère de la Jeunesse et des Sports, notre partenaire ComTech forme aux diplômes professionnels suivants : CPJEPS – BPJEPS – DEJESP (en cours d'habilitation) et propose des formations théoriques et techniques sur plusieurs sessions par an. Fort de son ingénierie de formation, ComTech est en mesure de créer une formation adaptée à vos besoins.

Une embauche à plein temps d'un agent diplômé

900 € / an

Un partenariat pour un remplacement de courte ou moyenne durée

à partir de 20 € / heure



➤ 15 candidats par an parmi les meilleurs de chaque promotion.

➤ Sessions en novembre, en février et juin.

➤ Mise à disposition d'un agent diplômé et compétent sur au moins 2 techniques différentes (ex : magie et sciences).



- ☺ Un recrutement facilité.
- ☺ Un ciblage des maîtrises techniques.
- ☺ Des nouveaux candidats à chaque fin de promotion.
- ☺ Des solutions de remplacement.



Mise à disposition d'agents diplômés et formés

Recruter du personnel

- ✓ Créer un réseau de recrutement
- ✓ Mise à disposition d'agents

Mettre aux normes les accueils de loisirs

- ✓ Former les agents
- ✓ Former les jeunes

Pallier l'absentéisme

- ✓ Proposer un parcours
- ✓ Conventionnement

Améliorer les contenus

- ✓ Trouver les partenaires
- ✓ Faire du lien
- ✓ Valoriser les actions
- ✓ Proposer des contenus

Elever le niveau scolaire

- ✓ Nouvelles activités
- ✓ Connaissance commune
- ✓ lien écoles- loisirs

Mettre en vie la ville, le village, les quartiers.

- ✓ Proposer des animations
- ✓ Animer les structures

Rendre l'art et la culture accessibles à tous

- ✓ Un lieu dédié
- ✓ Des spectacles
- ✓ Résidence d'artistes
- ✓ Eduquer le regard

Aider à la parentalité

- ✓ Animations famille
- ✓ Ateliers de réflexion

Favoriser la transmission

- ✓ Sénior, source de savoir
- ✓ Des lieux de rencontres



1739 h
par an



L'une des missions des services d'animation est de recruter, soit pour du long terme, soit pour des actions spécifiques, soit pour le remplacement de vos agents.

Les réseaux de recrutement dans l'animation sont restreints, et la recherche d'agents diplômés et/ou compétents sur certaines techniques d'animation n'est pas simple.

Mise à disposition d'agents diplômés sur les temps d'accueil midi et soir + mercredis et vacances scolaires et remplacement en cas d'absence.

Formation de l'agent en capacité de proposer des stages spécifiques sur demande de la ville (au moins 2 techniques différentes – ex : magie et citoyenneté).

- Tous les midis de la semaine (hors mercredis) sur 2 heures.
- Tous les soirs de la semaine (hors mercredis) sur 2.5 heures
- Tous les mercredis de l'année sur 10 heures.
- Toutes les vacances scolaires de l'année sur 10 heures.

Coût réel pour la ville :
1739 h x 16,21 €

28 190 €

Coût avec convention
avec Scenoconcept :

26 190 €

**Gain financier pour la ville :
2 000 € par poste et par an**

- Aucune absence de notre intervenant.
- Notre intervenant maîtrise au moins 2 techniques d'animation.
- Notre intervenant est comptabilisé comme agent diplômé dans le cadre de la réglementation Jeunesse et Sports.

- 😊 Pas de frais de recrutement.
- 😊 Pas de gestion des remplacements en cas d'absence.
- 😊 Pas de gestion des heures et des temps de récupération.
- 😊 Apport des compétences des animateurs affectés.
- 😊 Possibilité de changer d'animateur suivant les périodes.
- 😊 Recrutement facilité par notre réseau.

